

**Championnats romands /
Régates Franco-Suisse**

samedi/dimanche, 6./7. octobre 2018

Championnats Romands

Samedi, 6 octobre 2018

1. Règlement	<i>La régata se déroule selon le règlement de la FISA, et dispositions complémentaires de la FSSA</i>
2. Manifestation	
- Place	<i>Lac de Divonne</i>
- Date	<i>6 octobre 2018</i>
- Début des éliminatoires	<i>08 h 00 peut être avancé selon la participation</i>
3. Parcours	
- Longueur	<i>1'000 m</i>
- Eaux	<i>mortes</i>
- Dispositif	<i>délimitation du champs de course par 2 lignes de bouées, (1 bouée tout les 20 mètres).</i>
4. Plan de situation	<i>Voir annexe</i>
5. Programme des courses	<i>Voir annexe</i>
6. Mode des courses	<i>Jusqu'à 6 bateaux pas de série, final direct 7-12 bateaux, 2 séries - 3 premiers en final 13 -18 bateaux, 3 séries -2 premiers en final. Pas de petite final. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'horaire en fonction de la suppression éventuelle de certaines courses.</i>
7. Tarif des engagements	<i>CHF 40.-- par bateau Maximum CHF 700.-- par club et par jour de régata Le versement devra être effectué en même temps que les engagements au CCP 12-8633-4 du Club de l'Aviron de Nyon. Les inscriptions impayées avant le 30 septembre 2018 ne seront pas prises en considération. En cas d'annulation de la régata, le 80 % du montant des inscriptions sera remboursé au club, le reste servira à payer les frais liés à la mise en place de la manifestation</i>
8. Délai d'inscription	<i>Au plus tard le 21 septembre 2018. (en possession des organisateurs à l'adresse d'inscription).</i>
9. Adresse pour les inscriptions	<i>Envoyez votre email (selon modèle)avec ce(s) fichier(s) attaché(s) à comite@avironnyon.com . Envoi du programme provisoire par courriel le 28 septembre 2018, les modifications seront prises en compte jusqu'au 30 septembre 2018. Programmes définitifs par courriel le mercredi 3 octobre 2018.</i>

10. Adresse des organisateurs	<i>Club de l'Aviron de Nyon, 1260 Nyon C. Castaing Tél.: mobile 079 698 44 26 A. Luginbühl Tél. : mobile.078.675.36.74 comite@avironnyon.com</i>
11. Réunion des délégués	<i>Il n'y aura pas de réunion.</i>
12. Renseignements	<i>Relatifs au régates : comite@avironnyon.com</i>
12. Pesage des barreaux	<i>Tous les barreaux sont pesés à la buvette-secrétariat le samedi matin dès 08h00. Prière d'amener les surcharges éventuelles.</i>
13. Tenue	<i>Pelles et maillots aux couleurs du club.</i>
14. Licences	<i>Obligatoire pour tous les rameurs selon le règlement de la FSSA. Les rameurs des clubs suisses doivent être en possession d'une licence 2018</i>
15. Parc à bateaux	<i>Dans la zone habituelle des courses et sous la responsabilité de chaque club participant.</i> <i>Suivre les indications pour le parcage des remorques. Il ne faut pas se parquer ni poser les bateaux à l'intérieur ou sur les lignes vertes.</i>
16. Prix	<i>La distribution des prix se fera à midi pour les courses de la matinée et en fin d'après midi pour les autres finales</i>
17. Buvette	<i>Grillades, sandwiches, pâtisseries, boissons</i>

Rappel d'un point important du règlement des C.R pour le challenge du meilleur club

Art 3

Un rameur (-euse) master, senior ou junior (U19) peut participer à 3 courses au maximum.

Un rameur/une rameuse cadet (U17) ou minime (U15) peut participer à 2 courses au maximum, même s'il (elle) court dans une catégorie supérieure.

Seuls les rameurs âgés de 36 ans et plus peuvent courir en catégorie masters.

Les minimes qui ont participé aux championnats suisses ne sont pas autorisés à courir dans la catégorie 4YX+ JC H

« Attention aucune mixte de club ne sera acceptée pour les championnats de l'Association Romande d'aviron ».

REGATES FRANCO-SUISSE

DIMANCHE 7 OCTOBRE 2018

1. Règlement	<i>La régata se déroule selon le règlement de la FISA, et dispositions complémentaires de la FSSA</i>
2. Manifestation - Place - Date - Début des éliminatoires	<i>Lac de Divonne</i> <i>7 octobre 2018</i> <i>08 30 peut être modifié selon la participation</i>
3. Parcours - Longueur - Eaux - Dispositif	<i>500 m</i> <i>mortes</i> <i>délimitation du champs de course par 2 lignes de bouées, (1 bouée tout les 20 mètres).</i>
4. Plan de situation	<i>Voir annexe</i>
5. Programme des courses	<i>Voir annexe</i>
6. Mode des courses	<i>En série. Départ toutes les 6 mn. Les courses réunissant plus de sept équipes se courent en deux séries. Dans les catégories seniors et juniors, en cas de faible participation, les courses pourront être fusionnées jusqu'au maximum de 6 bateaux. Une équipe inscrite dans une course supprimée aura la possibilité de s'inscrire dans une autre course. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'horaire et de regrouper des courses. Les bateaux mixtes doivent être 50/50 (ex. 4x 2 filles – 2 garçons)</i>
7. Tarif des engagements	<i>CHF 40.-- par bateau Maximum CHF 700.-- par club et par jour de régata. Le versement devra être effectué en même temps que les engagements au CCP 12-8633-4 du Club de l'Aviron de Nyon. Les inscriptions impayées avant le 30 septembre 2018 ne seront pas prises en considération. Les clubs étranger ne</i>

	<p>paient pas de finance d'inscription. En cas d'annulation de la régates, le 80 % du montant des inscriptions sera remboursé au club, le reste servira à payer les frais liés à la mise en place de la manifestation</p>
8. Délai d'inscription	<p>Au plus tard le 21 septembre 2018 (en possession des organisateurs à l'adresse d'inscription).</p>
9. Adresse pour les inscriptions	<p>Envoyez votre email (selon modèle) avec ce(s) fichier(s) attaché(s) à comite@avironnyon.com . Envoi du programme provisoire par courriel le 28 septembre 2018, les modifications seront prises en compte jusqu'au 30 septembre 2018 Programmes définitif par courriel le 3 octobre 2018.</p>
10. Adresse des organisateurs	<p>Club de l'Aviron de Nyon, 1260 Nyon C. Castaing Tél.: mobile 079 698 44 26 A. Luginbühl Tél : mobile.078.675.36.74 comite@avironnyon.com</p>
11. Réunion des délégués	<p>Il n'y aura pas des réunion.</p>
12. Renseignements	<p>Relatifs au régates : comite@avironnyon.com</p>
13. Pesage des barreurs	<p>Tous les barreurs sont pesés à la buvette-secrétariat le dimanche matin dès 08 h00. Prière d'amener les surcharges éventuelles.</p>
14. Tenue	<p>Pelles et maillots aux couleurs du club.</p>
15. Licences	<p>Obligatoire pour tous les rameurs selon le règlement de la FSSA. Les rameurs des clubs suisses doivent être en possession d'une licence 2018</p>
16. Parc à bateaux	<p>Dans la zone habituelle des courses et sous la responsabilité de chaque club participant.</p> <p>Suivre les indications pour le parcage des remorques. Il ne faut pas se parquer ni poser les bateaux à l'intérieur ou sur la ligne verte.</p>
17. Prix	<p>La distribution des prix se fera après chaque course</p>
18. Buvette	<p>Grillades, sandwiches, pâtisseries, boissons</p>

Annexe

REGATES FRANCO SUISSE 2018																
AVANT-PROGRAMME, PROGRAMME DES COURSES DU DIMANCHE 7 OCTOBRE 2018																
heure	Nr	SH	U19H	U17H	U15H	SF	U19F	U17F	U15F	MixMa	Smix	U19mix	U17mix	U15mix	MixNC	U13mix
08:30	100													4xy		
	101			4x												
	102							2x								
	103													4x		
	103					4x										
	105						4x									
	106			4-												
	107												2x			
	108										4x					
	109											4x				
	110				2x											
	111								2x							
	112															2x
	113															
	114	2x														
	115									4x						
	116												8+			
	pause															
	117													2x		
	118															
	119	4x														
	120							2x								
	121															
	122															
	123															
	124	4-														
	125															
	126															
	127															
	128															
	129															
	130															4xy
	131															
	132															
	133															
15:30	134															
MixNC	Mixte non compétiteurs															